



Extrait de la Réunion du Bureau

du 14 janvier 2025 à 16 heures

Étaient présents : Marcello ROTOLO, Angélique MULLER, Guy HABECKER, Maud HART, André SCHLEGEL, Roland MARTIN, Jean-Luc GALLIATH, Éric GILBERT, Marine DUCHÊNE, Annick SCHERMESSE

Était excusé : Francis KLEITZ

Point 1. PEPINIERE D'ENTREPRISES DU FLORIVAL

1.2- Mise à jour du devis et des conditions générales de vente de la Pépinière d'entreprises du Florival (AS)

La Pépinière d'entreprises du Florival accueille, héberge et accompagne de jeunes créateurs d'entreprises.

Elle propose des locaux, des équipements et des services partagés leur permettant une réduction des charges ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Parallèlement à ces services, elle propose à tous les professionnels des salles de réunion / de formation équipées et modulables, des bureaux privatifs / télétravail ainsi qu'un espace coworking.

Ces espaces sont réservables à la demi-journée, à la journée, à la semaine ou au mois.

Lors d'une demande de réservation, un devis accompagné des Conditions Générales de Vente (CGV) est transmis à la structure.

Celles-ci permettent d'informer le prospect sur les conditions de vente (horaires, types d'activités acceptés, etc) de la prestation.

Le devis et les CGV n'ont plus été réactualisés depuis quelques années, il convient de les remettre à jour en y insérant notamment les mentions relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

De plus, de nouveaux équipements (écran tactile, matériel visioconférence) sont proposés aux locataires de la Pépinière d'entreprises. Il s'agit également de les intégrer en tant que prestations dans le devis.

Les projets de ces deux documents sont mis en annexe (cf. annexes 2 et 3).

Les tarifs de location figurent en annexe 4.

Il est rappelé que conformément à une délibération du Conseil de Communauté du 16 juillet 2020, le Bureau est habilité à : *élaborer, édicter et modifier tout règlement intérieur ou d'utilisation portant sur l'ensemble des équipements, bâtiments et services gérés par la CCRG, à l'exception des dispositions relatives aux conditions tarifaires, du règlement d'assainissement et des règlements relatifs à la collecte des déchets, à la gestion des déchèteries et à la facturation de la RIOM.*

Le Bureau valide à l'unanimité le nouveau devis et les nouvelles Conditions Générales de Vente (CGV) applicables à compter de la certification exécutoire du présent point.

Le présent point sera télétransmis au contrôle de légalité et publié sur le site internet de la CCRG.

Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20250114-B-2025-01-14-DE
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025

Signé et publié sur le site Internet de la CCRG le 22 janvier 2025
Le Président de la CCRG, Marcello Rotolo

Guebwiller, le

Validité du devis : 30 jours

RAISON SOCIALE

à l'attention de

Fonction

Pour

Adresse

CP VILLE

LOCATION :

☐ Salle de réunion (20 à 50 personnes)*

☐ Salle de réunion (6 personnes)

☐ Bureau privatif

à la Pépinière d'entreprises du Florival – 7 rue de l'Industrie – 68360 SOULTZ

La/Les salle-s de réunion est/sont louée-s pour accueillir l'évènement suivant :

•

Nombre de participants (organisateurs inclus) :

* Configuration de la salle souhaitée :

☐ salle de théâtre - 50 participants au maximum (rangées de sièges faisant face à l'animateur et/ou à l'écran)

☐ en U - 20 participants au maximum (les tables et les chaises sont mises en place de sorte à former un U)

DURÉE :

Voir description sous conditions tarifaire

CONDITIONS TARIFAIRES :

Description	Montant unitaire en € HT	Montant total en € HT

PRESTATIONS DEMANDÉES :

☐ Ecran tactile

☐ Vidéoprojecteur

☐ Matériel visioconférence

☐ Accès à l'espace reprographie - Photocopies/impressions facturées en sus

TOTAL HT : 0,00

TVA (20 %) : 0,00

TOTAL TTC : 0,00

En signant ce devis, vous vous engagez :

✓ à régler la facture, qui vous sera envoyée par le Service de Gestion Comptable de Guebwiller, **dès réception**

✓ à accepter les Conditions Générales de Vente, le Règlement intérieur, et les consignes de sécurité de la Pépinière d'entreprises du Florival joints en annexes au présent devis.

DEVIS À RETOURNER SIGNÉ À :

Pépinière d'entreprises du Florival

Aire d'Activités du Florival

7 rue de l'Industrie

68360 SOULTZ

 **economie@cc-guebwiller.fr**

 **03 89 62 17 70**

L'utilisateur

Cachet et signature précédée de la date et de la mention
"Bon pour acceptation et valoir commande"

Date :

Signature :

Conditions Générales de Vente (CGV) destinées aux utilisateurs des salles de réunion/formation, des bureaux privatifs/télétravail et de l'espace co-working à la Pépinière d'entreprises du Florival

1- APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à :

- ✓ la location des salles de réunion/formation
- ✓ la location des bureaux privatifs/télétravail
- ✓ l'espace co-working.

pour les réunions, formations, conférences, assemblées générales, points presse et toute autre manifestation ponctuelle à l'exclusion de toute prestation dont l'objet ou la cause serait incompatible avec la destination des lieux loués, qui perturberait l'ordre public, serait contraire aux bonnes mœurs, serait à visée médicale, de bien-être, en lien avec des activités liées à l'Enfance (0 à 14 ans), à la politique, à la religion ou toute manifestation festive.

2- HORAIRES

Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 14h00-17h30

Le vendredi : 8h30 – 12h.

Ces horaires peuvent être prolongés, sous réserve de disponibilité du personnel de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (contactez impérativement la Pépinière d'entreprises du Florival afin de définir les modalités de réservation).

Les horaires de location s'entendent de l'heure d'arrivée jusqu'à l'heure de libération des locaux, c'est-à-dire installation, utilisation, rangement et démontage éventuel compris.

L'utilisateur a la charge de l'accueil de ses participants.

3- PRESTATIONS/ÉQUIPEMENTS

Les tarifs comprennent, outre la location des salles de réunion/formation meublées, des bureaux privatifs/télétravail meublés ou d'une place dans l'espace co-working, la mise à disposition des équipements suivants :

	Inclus	En option
Ecran tactile / vidéoprojecteur		X gratuit (selon la salle)
Wi-Fi	X (codes disponibles à l'accueil)	
Paperboard et feutres		X gratuit sur demande
Accès à l'espace repas	X	
Accès à la kitchenette (réfrigérateur, micro-ondes, vaisselle et couverts)	X	
Accès à l'espace reprographie via un code personnel		X Photocopies à l'unité facturées en sus (les tarifs sont fixés annuellement par le Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller) X Possibilité de scanner les documents

4- MODALITÉS DE RÉSERVATION

Afin d'établir le devis et la facture en découlant, l'utilisateur doit impérativement communiquer les informations ci-dessous :

- ✓ les coordonnées complètes de l'utilisateur (nom, prénom, fonction, adresse complète, téléphone, courriel)
- ✓ l'intitulé et l'objet de l'événement
- ✓ la ou les date(s) de location ainsi que les horaires
- ✓ le nombre de participants
- ✓ les équipements réservés.

Toute réservation sera considérée comme actée à réception du devis dûment daté et signé.

L'utilisateur peut annuler, sans frais, sa réservation en prévenant par mail ou par téléphone au moins 48 h avant. Tout utilisateur qui ne respecterait pas ce délai de prévenance se verra facturer le coût total de la prestation.

5- DISPOSITIONS TECHNIQUES ET PRESTATIONS EXTERNES

Toute prestation annexe à la location (restauration, cocktail, location d'autres matériels, etc) fera obligatoirement l'objet d'un accord préalable. La Pépinière d'entreprises du Florival peut remettre une liste de traiteurs à l'utilisateur, mais ne peut être chargée du choix ou de la réservation.

Elle ne peut être, en aucun cas, responsable quant à la prestation du tiers retenu par l'utilisateur.

L'utilisateur s'engage à régler directement tout intervenant et/ou prestataire externe ; la Pépinière d'entreprises du Florival ne facturait que ses propres prestations.

L'utilisateur s'engage à laisser les locaux et équipements tels qu'il les a trouvés.

Dans le cas où l'utilisateur fait appel aux services d'un traiteur, il s'assure que ce dernier laisse également les locaux dans l'état initial, c'est-à-dire, locaux débarrassés et rangés, cuisine rangée et poubelles enlevées par ses soins.

6- TARIFS

Les tarifs (HT) sont fixés annuellement par le Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.

7- RÈGLEMENT DE LA FACTURE

Les factures doivent être réglées dès réception.

8- RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

8.1- Résiliation par la Pépinière d'entreprises du Florival

Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20250114-B-2025-01-14-DE
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025

La Pépinière d'entreprises du Florival se réserve le droit de résilier unilatéralement, sans préavis et sans indemnités, toute prestation dont l'objet ou la cause serait incompatible avec l'article 1.

8.2- Force majeure

La Pépinière d'entreprises du Florival ne pourra être tenue responsable des dommages causés par un retard ou une défaillance dû à un cas de force majeure ou un événement échappant à son contrôle, tel que notamment, sans que cette énumération soit limitative: hostilités, guerre, catastrophe naturelle, incendie, inondation, grève, coupure d'alimentation en électricité ou en gaz, défaillance du système de chauffage, épidémie...

Au cas où l'exécution par la Pépinière d'entreprises du Florival de ses obligations contenues aux présentes serait entravée par un tel cas de force majeure ou assimilé, celle-ci le notifiera immédiatement à l'utilisateur, qui ne pourra prétendre à aucune indemnité de ce chef.

8.3- Dommages et dégradations

La Pépinière d'entreprises du Florival exclut toute responsabilité pour tout dommage corporel, matériel et immatériel à l'intérieur comme à l'extérieur de l'espace. Tout bien apporté dans les locaux de l'espace devra être assuré par l'utilisateur.

L'utilisateur à la charge de son matériel et vestiaire, la Pépinière d'entreprises du Florival exclut toute responsabilité en cas de vol. Les matériels déposés sur place, avant, pendant et après la location, sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

L'utilisateur et ses participants s'engagent à respecter la sérénité du lieu et à le restituer dans l'état où il lui a été livré. Si la ou les salle(s) ou bureau(x) sont laissés dans un état particulièrement sale, l'intervention du personnel de ménage sera facturée en sus.

L'utilisateur s'engage à se conformer aux prescriptions du Règlement intérieur et des consignes de sécurité de la Pépinière d'entreprises du Florival.

L'utilisateur sera tenu responsable de tout dommage causé dans l'enceinte de la Pépinière d'entreprises du Florival comme à l'extérieur de celle-ci, par son propre fait ou celui de ses participants ou par toute chose lui appartenant ou en lien avec lui. Les frais de remise en état lui seront intégralement facturés.

8.4- Assurance de responsabilité civile

L'utilisateur s'engage à contracter toutes assurances (en particulier une assurance responsabilité civile) de manière à couvrir les risques de toute nature pouvant découler de l'organisation et du déroulement de la manifestation dont il assumera l'entière responsabilité et contrôle.

8.5- Connexions Internet

Pour les connexions Internet, la Pépinière d'entreprises du Florival ne peut en aucun cas être tenue responsable des défaillances des fournisseurs.

Chaque utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait des ressources informatiques et de l'utilisation des réseaux. Il s'engage à respecter les règles de bon usage informatique et notamment à ne pas effectuer intentionnellement des opérations qui pourraient avoir notamment pour conséquences :

- ✓ de masquer sa véritable identité
- ✓ de s'approprier le mot de passe d'un autre utilisateur ou de divulguer son mot de passe
- ✓ d'intercepter des communications électroniques entre tiers
- ✓ d'altérer, de modifier des données ou d'accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans leur autorisation
- ✓ d'interrompre ou de perturber le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau
- ✓ de modifier ou de détruire des informations sur un des systèmes
- ✓ de se connecter ou d'essayer de se connecter sur un site sans y être autorisé
- ✓ de se connecter sur des sites pornographiques, pédophiles ou de propagandes.

Il respecte les lois et règlements en vigueur notamment ceux prohibant les publications à caractère injurieux, raciste, pornographique, diffamatoire, etc.

Il est interdit de mettre en place un équipement informatique qui pourrait interférer d'une quelconque manière avec les ressources informatiques de la Pépinière d'entreprises du Florival, sauf autorisation préalable du Service Développement Économique.

9- MENTIONS RELATIVES AU REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les informations recueillies sur le devis sont collectées par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) (1 rue des Malgré-Nous – 68500 Guebwiller – infos@cc-guebwiller.fr) et sont nécessaires afin de permettre la mise en location des espaces de la Pépinière d'entreprises du Florival.

La base légale du traitement est le contrat au regard de l'article 6 du RGPD.

Toutes les informations demandées via le devis doivent obligatoirement être renseignées, les données recueillies sont indispensables à la gestion du service. Un devis ne comportant pas toutes les informations demandées ne pourra pas être traité.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service Développement économique. La CCRG est susceptible de transmettre les données collectées à des organismes publics (tribunaux, autorité administratives...) si la loi ou les règlements l'exigent ou si elle reçoit injonction de le faire.

Les données sont conservées (en version papier et/ou numérique) pendant la durée nécessaire à l'exécution du contrat. À l'issue de l'exécution du contrat, celles-ci sont détruites ou archivées puis détruites conformément à la réglementation en vigueur. La CCRG met tout en œuvre pour garantir la sécurité de traitement des données collectées.

Conformément à la réglementation, l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant ; du droit à la limitation d'un traitement le concernant et du droit, pour motifs légitimes, de s'opposer à ce que ses données fassent l'objet d'un traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de ses données, l'utilisateur peut contacter la CCRG : infos@cc-guebwiller.fr. Le Délégué à la Protection des Données (DPD) de la CCRG est le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle - CDG 54 (personne morale) – cdg.fpt54@cdg54.fr – 2 allée Pelletier Doisy – BP 340 – 54600 Villers-lès-Nancy Cedex – 03 83 67 48 10.

Si l'utilisateur estime avoir besoin de plus d'information ou que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut s'adresser à la CNIL (www.cnil.fr).

Toute réservation implique de la part de l'utilisateur l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

Accusé de réception en préfecture
068-246800569-20250114-B-2025-01-14-DE
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU FLORIVAL

TARIFS LOCATIONS 2025

Pépinière
d'entreprises
du Florival

SALLES DE RÉUNION/FORMATION, BUREAU PRIVATIF ET ESPACE CO-WORKING	€ HT
Salle de réunion (20 à 50 personnes) : demi-journée	50,00
Salle de réunion (20 à 50 personnes) : journée	85,00
Salle de réunion (20 à 50 personnes) : semaine	340,00
Salle de réunion Organismes de formation en lien avec les services publics de l'emploi : demi-journée	30,00
Salle de réunion Organismes de formation en lien avec les services publics de l'emploi : journée	50,00
Salle de réunion (6 personnes) : demi-journée	30,00
Salle de réunion (6 personnes) : journée	50,00
Bureau privatif : demi-journée	20,00
Bureau privatif : journée	30,00
Espace co-working : journée	10,00
Service Plus (café, thé, eau) : demi-journée	3€/participant
Service Premium (café, thé, eau, mini-croissants) : demi-journée	6€/participant
Intervention des Services techniques de la CCRG	40€ + coût des fournitures
Frais de nettoyage	2€/m2
PHOTOCOPIES/IMPRESSIONS (À L'UNITÉ)	€ HT
A4 noir et blanc	0,06
A3 noir et blanc	0,12
A4 couleur	0,18
A3 couleur	0,24